Sassenage
MAGAZINE

ENTRETENIR LA MÉMOIRE

05 | GLÉRIATES : LE MAIRE DEMANDE LA FERMETURE DU LOCAL VACANT

08 | QUAND LA JEUNESSE S'ENGAGE

10 | BIENVENUE À SASSENAGE !

20 ANS
du Multi-Accueil
Les Lucioles

SAMEDI 21 NOVEMBRE DE 9H30 À 12H

Temps convivial

Mur des souvenirs

Ateliers

Venez échanger, vous remémorer les bons souvenirs
et célébrer ensemble ces 20 bougies !

Multi-Accueil
Les Lucioles

04 76 53 83 36
ma-lucioles@sassenage.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Isère

Sassenage
Un choix de vie

L'APPLI PRATIQUE !

Afin de simplifier toutes vos démarches, la Ville de Sassenage propose son application « ***Mon Sassenage*** ».
Rien de plus simple :

- Téléchargez l'application sur votre smartphone
- Créez votre espace personnel
- Ayez tout à portée de main en quelques clics !

PHARMACIES DE GARDE

LUNDI 9 NOVEMBRE	*PHARMACIE DE L'ARGENTIÈRE, 04 76 27 52 26*
LUNDI 16 NOVEMBRE	*PHARMACIE DES CUVES, 04 76 27 40 71*
LUNDI 23 NOVEMBRE	*PHARMACIE DE L'AVENUE, 04 76 27 09 21*
LUNDI 30 NOVEMBRE	*PHARMACIE DU FURON, 04 76 26 65 72*

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

10/09 Aminata CAMARA
22/09 Swann CATAYE MATHIOT
25/09 Léonie POISSON

DÉCÈS

14/09 Yvonne PAMPANAY épouse ANOT
14/09 Anne MATTEUCCI veuve LIPPOLIS
18/09 Elie FAURE
25/09 René RUIDAVETS
25/09 Paulette MURE-RAVAUD veuve GUSELLA
06/10 Marie FORESTIER veuve BESSON
07/10 Simonne LASRY
07/10 Françoise SCARPA épouse RAMOS-TERUEL
08/10 Reymond CORNERO

ÉDITO

LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Vous le savez, notre commune est exposée à plusieurs risques naturels et technologiques. Qu'il s'agisse des risques d'inondation liés au Drac et au Furon, des feux de forêt avec le Vercors à proximité, ou encore des risques industriels liés à la présence de nombreuses entreprises, nous devons rester vigilants.
En tant que maire, j'ai la responsabilité d'assurer votre sécurité. C'est une mission importante, qui peut sembler impressionnante, mais sur laquelle nous pouvons agir concrètement : en anticipant et en nous préparant.

Le 13 octobre, nous avons participé à un exercice de sécurité civile simulant une crue du Drac. Mené en lien avec la Métropole, la Préfecture et les communes concernées, il a permis, aux élus et agents de tester notre organisation, de mettre en pratique les procédures et de renforcer notre coordination. Ces exercices sont essentiels : le jour où une crise survient, chacun doit connaître son rôle.
Mais la prévention ne s'arrête pas aux portes de la mairie. Elle nous concerne tous. Connaître les consignes, savoir comment être alerté et adopter les bons réflexes peuvent faire toute la différence. Développer cette culture du risque, c'est nous donner collectivement les moyens de mieux faire face aux événements.

Dès le début de ce mandat, nous avons souhaité relancer notre Réserve communale de sécurité civile. Composée de citoyens bénévoles et volontaires, formés pour intervenir en complément des services de secours, elle permet d'apporter un soutien aux habitants en cas de crise et incarne pleinement l'esprit de solidarité. Je me réjouis que plus de 30 Sassenageois se soient déjà engagés dans cette démarche. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur mobilisation et leur engagement au service de notre commune.

Michel Vendra, Maire de Sassenage

SASSENAGE MAGAZINE #324
Magazine d'informations de la Ville de Sassenage - N° 324 Novembre 2026

RÉDACTION Hôtel de Ville, 1, place de la Libération BP 31 - 38360 Sassenage. Tél. : 04 76 27 48 63 - mairie@sassenage.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Michel Vendra / **RÉDACTRICE EN CHEF** Mathilde Gotti / **MAQUETTE** Léa Alvarez, Agence Tintamarre / **EXÉCUTION GRAPHIQUE** Service communication / **RÉDACTION** Mathilde Gotti et Julie Palomino / **PHOTOS** Services communication et communaux, Cyclo Club Sassenage USSCT, Club de twirling bâton Les Mélusines, Edène Lançon / **MISE EN PAGE** Julie Palomino / **IMPRESSION** Manufacture DEUX-PONTS / **DISTRIBUTEUR** SASU DSPAMS (Saubin Mehdy).
TIRAGE 6 200 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 / Impression à base d'encres végétales sur un papier issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Manufacture DEUX-PONTS.

SASSENAGE EN IMAGES

01 Lumière sur le sport féminin lors de la Journée nationale du sport scolaire, mercredi 23 septembre // **02** 22e randonnée cycliste de Sassenage, solidaire avec l'association Vaincre la Mucoviscidose, samedi 26 septembre // **03** Lancement de saison au Théâtre en Rond avec l'humoriste La Bajon, samedi 26 septembre // **04** Remise des récompenses aux jeunes de la section sportive du collège Fleming qui se sont distingués aux championnats de France en course d'orientation et raid, mardi 6 octobre // **05** Grand Repas pour les élèves des quatre écoles de Sassenage avec un menu élaboré par le chef étoilé Christian Têtedoie, jeudi 8 octobre // **06** 3e édition du Forum de la santé consacrée à celle des enfants et des jeunes, vendredi 9 octobre // **07** Accueil des correspondants allemands du collège Fleming dans le cadre du jumelage avec Messkirch, lundi 12 octobre // **08** Moment convivial parents-enfants au centre de loisirs, mercredi 14 octobre

EN BREF

PROPRETÉ

DU NOUVEAU SUR LE TERRAIN

La municipalité œuvre au quotidien pour offrir un cadre de vie agréable aux Sassenageois. Elle poursuit aujourd'hui ce travail en lançant de nouvelles actions en faveur de la propreté urbaine. En 2024, la Ville s'était associée à Alcome (filière à responsabilité élargie des producteurs agréée par l'État) pour cartographier les lieux les plus fréquentés et identifier les besoins en aménagements. Cette étude a notamment conduit à l'installation de 13 cendriers sur la commune.

Aujourd'hui, la démarche se poursuit avec le déploiement de 20 poubelles bi-flux dans différents secteurs de la ville (Halle Jeannie Longo, le Bourg, Place Charles de Gaulle, Parc Messkirch, etc.), tandis que de futurs emplacements sont déjà à l'étude. **Objectif : renforcer progressivement la présence de ces poubelles sur tout le territoire pour encourager les gestes écoresponsables et préserver la propreté des espaces publics.**

La propreté d'une ville ne se résume pas à la gestion des déchets : elle passe aussi par un entretien régulier des espaces. **Pour faciliter le travail des équipes, la commune a investi dans une nouvelle machine de désherbage mécanique.** Cet outil limite les interventions manuelles et simplifie l'entretien de certaines zones (bordures de trottoirs, cimetières, etc.). Il intervient en complément de l'entretien réalisé par Grenoble-Alpes Métropole, notamment dans les secteurs qui ne relèvent pas de sa compétence ou lorsque les délais de passage sont trop longs au regard des besoins du terrain. **Le désherbage mécanique permet également de limiter l'usage de désherbants et autres produits chimiques.** Dans cette optique, la commune expérimente actuellement une solution à base de vinaigre ménager. Ces nouvelles approches permettent ainsi de préserver la santé des agents et de tendre vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

PRÉVENTION

CRISE MAJEURE : LA VILLE SE PRÉPARE

Inondation, tempête, accident… En cas d'événement majeur, la commune s'appuie sur son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Arrêté par le maire, ce document précise qui fait quoi pour alerter, protéger et informer les habitants, en lien avec le préfet et les services de secours.

Pour tester cette organisation, la Ville a simulé, le 13 octobre, un débordement du Drac. Élus et agents de tous les services ont travaillé par cellules, chacun selon son domaine de compétence. Il s'agissait d'un exercice : aucune opération sur le terrain, aucun danger pour la population. **Mais c'est une étape essentielle pour que chacun connaisse son rôle et acquière les bons réflexes.** Un jour, une situation réelle pourra se présenter : mieux vaut s'y préparer dès maintenant.

SÉCURITÉ

GLÉRIATES : LE MAIRE DEMANDE LA FERMETURE DU LOCAL VACANT

Le projet d'acquisition d'un local commercial aux Glériates, destiné à redynamiser le quartier et à accueillir une salle communale, rencontre du retard*. **Pour des raisons indépendantes de la volonté de la Ville, la vente n'a pu être finalisée à ce jour.** Ce commerce reste vacant et ouvert aux quatre vents. Cette situation fait peser des risques sur la sécurité et la salubrité publiques, et crée une véritable gêne pour les riverains et les commerçants.

Après un passage et un constat de la police municipale, et une première mise en demeure restée sans effet, le maire a pris un arrêté au titre de son pouvoir de police générale. **Il impose au propriétaire de fermer et de sécuriser les lieux d'ici la fin du mois d'octobre.** À défaut, la Ville prendra la main, dans le respect du cadre légal, pour mettre fin à ce trouble à l'ordre public.

** Voir article du Sassenage Magazine #316 de février 2026*

ARTICLES DÉTAILLÉS À RETROUVER
sur www.sassenage.fr

ENTRETENIR LA MÉMOIRE

Dans le cadre de ce nouveau mandat, la Ville souhaite redonner une place importante aux lieux de mémoire. Début septembre, le maire a fait le tour des cimetières, entouré d'agents et d'élus. L'occasion de réaliser un état des lieux et d'analyser les évolutions possibles. Les discussions ont permis de mettre en avant trois sujets : la propreté, l'entretien et les concessions.

CIMETIÈRES : DES LIEUX DE MÉMOIRE À PRÉSERVER

Véritables lieux de mémoire, les cimetières doivent être entretenus et valorisés. **Les services techniques ont déjà entamé, ces derniers mois, un travail d'embellissement avec le soutien des chantiers jeunes :** entretien des espaces végétalisés, travaux de peinture sur les portails, etc. Une attention particulière a également été portée au respect de l'environnement, notamment via la sélection de végétaux plus adaptés au climat.

Du côté du tri, chaque cimetière bénéficie désormais de nouvelles poubelles dédiées aux déchets végétaux et plastiques. Ces installations contribuent à renforcer la propreté des lieux et à encourager les gestes écoresponsables au sein de ces espaces.

À travers ces démarches, la volonté est de permettre aux familles de se recueillir sereinement dans des lieux propres et respectueux de l'environnement. **Ces actions s'inscrivent également dans la démarche du label « Villes et Villages Fleuris »,** contribuant au maintien de la 2e fleur et récompensant le travail mené en faveur de la qualité du cadre de vie et de l'environnement.

CONCESSIONS : UN SUIVI AU SERVICE DES FAMILLES

La commune compte trois cimetières sur son territoire : la Falaise, le Bourg et les Côtes. **À ce titre, elle est responsable de l'entretien et de la gestion administrative de ces lieux.** Chaque année, la municipalité assure le suivi des concessions, l'actualisation des registres ou encore l'aménagement des espaces funéraires.

Les concessions peuvent être accordées pour des durées de 15 ou 30 ans. À leur échéance, la mairie lance une procédure pour permettre aux familles concernées de renouveler la concession : envoi de courriers aux familles identifiées et pose de panneaux informatifs sur place. Un délai de deux ans est ensuite respecté avant qu'une éventuelle reprise puisse être engagée.

Cette gestion permet de libérer progressivement des emplacements dans les cimetières où la place vient à manquer, d'assurer un suivi régulier des sépultures et de maintenir l'entretien des lieux. **Au cimetière de la Falaise, cette procédure a ainsi permis de mettre à disposition une quinzaine de concessions au cours de l'année.**

Pour répondre à la demande des habitants et limiter la saturation des lieux funéraires, la Ville a étudié l'aménagement d'un nouveau type de sépultures : les cavurnes. Ces petits caveaux souterrains, conçus pour accueillir jusqu'à quatre urnes, permettront de proposer des sépultures aux familles et d'optimiser l'espace dans des allées souvent étroites. **Vingt-quatre emplacements seront installés fin novembre et d'autres aménagements pourront être envisagés par la suite.**

LE MONUMENT AUX MORTS, UN LIEU DE MÉMOIRE RASSEMBLÉ

Situé sur l'esplanade de la mairie, le monument aux morts rassemble de nombreux habitants lors des cérémonies commémoratives. **Pour préserver la mémoire des soldats et la transmettre aux jeunes générations, la Ville a regroupé les éléments commémoratifs en un seul lieu.** Lors d'un précédent mandat, une pierre portant une inscription en hommage aux soldats morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie, de 1952 à 1962, a été ajouté. L'an dernier, le drapeau français et la pierre dédiée à Charles-de-Gaulle, auparavant installés sur le rond-point Charles-de-Gaulle, ont été déplacés au pied du monument aux morts. **Le drapeau sera prochainement repeint pour être mis au goût du jour.** La municipalité poursuit ainsi la mise en valeur et l'embellissement de ce lieu de mémoire.

UNE MÉMOIRE QUI SE TRANSMET

Au-delà des projets à venir, le devoir de mémoire s'inscrit dans la durée à Sassenage. Depuis de nombreuses années, la Ville fait vivre son histoire et les valeurs de la Résistance, pour que chacun, et d'abord les plus jeunes, s'en souvienne.

SASSENAGE EN RÉSISTANCE

En 2024, les 80 ans de la Libération ont été l'occasion d'un bel élan collectif. L'exposition « Sassenage en Résistance » a retracé les engagements locaux, le comédien Benoît Olivier a prêté sa voix aux textes de résistants et l'historien Julien Guillon, du Mémorial de la Résistance en Vercors, a éclairé cette histoire lors d'une conférence. Un bal guinguette swing a clôturé cette programmation au parc Sasso Marconi. « Sassenage en Résistance » a retrouvé le public en mai 2025, aux côtés de l'exposition « Les femmes résistantes », prêtée par l'association Les Égales.

DES VISAGES ET DES NOMS DANS LA VILLE

Cette mémoire s'inscrit aussi dans nos rues. En mai 2025, l'artiste C215, en résidence avec le Mémorial de la Résistance en Vercors, a offert à la salle Pyramide deux visages du Vercors : **l'écrivain Jean Prévost, tombé à Sassenage en août 1944, et Pierre Dalloz, qui imagina faire du massif une forteresse de la Résistance.**

Le même mois, le Chant des Partisans accompagnait le dévoilement d'une plaque place Louis Reverdy, en présence de son petit-fils. **Maire depuis 1936, résistant dès 1940, Louis Reverdy ravitaillait, hébergeait et guidait les volontaires vers les maquis.** Arrêté en juin 1944, torturé sans jamais parler, il mourut dans le train qui le conduisait à Dachau.

La même semaine, l'allée Joséphine Baker était inaugurée : une œuvre dessinée par une agente de la commune y honore cette artiste, résistante et militante contre la ségrégation raciale.

UN CALENDRIER DU SOUVENIR

Ces temps forts s'ajoutent aux rendez-vous qui rythment chaque année la commune :

- **19 mars** : fin de la guerre d'Algérie ;
- **dernier dimanche d'avril** : Journée du souvenir de la Déportation, une commémoration tournante avec les communes de la rive gauche ;
- **8 mai** : victoire de 1945 ;
- **11 novembre** : armistice de 1918.

Élus, anciens combattants, pompiers, police municipale et jeunes du Conseil Municipal des Enfants (CME) s'y retrouvent. Car se souvenir, c'est refuser l'oubli pour ne pas reproduire les erreurs du passé.

DEUX RENDEZ-VOUS EN NOVEMBRE

Mercredi 11 novembre à 11h, sur l'esplanade de la mairie, rejoignez la FNACA, l'ANACR, le CME et les écoliers, qui chanteront La Marseillaise, pour commémorer l'Armistice de 1918. Le verre de l'amitié sera offert à l'issue.

Dimanche 15 novembre à 10h30, en mairie, la Ville accueillera une cérémonie de remise du titre de Juste parmi les Nations. Créé en 1963 par le mémorial Yad Vashem, ce titre honore des personnes non juives qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, ont sauvé des Juifs, au péril de leur vie et sans rien attendre en retour. En France, plus de 4 400 Justes ont été reconnus et la Nation leur a rendu hommage au Panthéon en 2007. Seront honorés Paul et Joséphine Second, cultivateurs à Engins, qui ont caché et élevé comme leur fils le petit Maurice Rafowicz de 1943 à la Libération. Le titre sera remis à leur fille, Annik Arnaud. Afin d'inscrire cette histoire et cet hommage dans le temps, une plaque commémorative sera dévoilée ce même jour au pied de l'olivier situé devant la mairie. Leur exemple le rappelle : même aux heures les plus sombres, chacun peut choisir de sauver des vies.

QUAND LA JEUNESSE S'ENGAGE

Se remémorer, c'est aussi transmettre pour ne pas oublier. Le devoir de mémoire fait partie des actes citoyens et il est essentiel de le transmettre aux jeunes générations. C'est dans cette optique que la municipalité a mis en place plusieurs actions à destination des jeunes Sassenageois.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Il n'y a pas d'âge pour s'engager et appréhender la citoyenneté. Depuis 2024, de jeunes élèves ont rejoint le Conseil Municipal des Enfants (CME). Parmi leurs engagements : participer aux commémorations. Lors des cérémonies, ils sont amenés à lire un poème et à déposer une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts. **Une manière concrète, pour eux, de faire vivre la mémoire de la commune.**

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

L'Histoire est souvent abordée en classe. En 2025, **une exposition réalisée dans le cadre des 80 ans de la Libération a été une belle occasion de traiter le sujet et d'impliquer les élèves :** plusieurs classes l'ont visitée et ont réalisé des panneaux sur le sujet.

Les cérémonies sont aussi l'occasion de s'engager. Lors de leurs interventions musicales dans les écoles, les intervenants du Conservatoire Alfred Gaillard échangent avec les enfants et leur proposent de participer aux commémorations. **Chaque année, une école différente porte le projet, donnant l'opportunité aux élèves volontaires d'adapter et d'interpréter leur version de La Marseillaise.**

LA COURSE DE LA RÉSISTANCE

L'Histoire passe aussi par des formats plus ludiques. En mai 2026, des enfants du CME et des centres de loisirs ont ainsi participés à 12e édition de la Course de la Résistance. Une belle démarche pour faire découvrir un bout de l'histoire locale. Pour poursuivre dans cette démarche de transmission, **la municipalité souhaite aller plus loin et accueillir elle-même cette course dans les prochaines années.**

PATRIMOINE LOCAL : SUR LES TRACES DE LA RÉSISTANCE

LE MÉMORIAL DU PONT CHARVET

Lieu de commémoration historique, le Mémorial du Pont Charvet, situé au pied des gorges du Furon, tient une place importante dans le patrimoine local. Il fut érigé en souvenir des Sassenageois et des maquisards du Vercors fusillés en ce lieu le 1er août 1944, parmi lesquels Jean Prévost, célèbre écrivain et résistant.

Si le site n'accueille plus de cérémonie aujourd'hui, une commémoration y a été organisée en juin 2025, à l'occasion des 80 ans de la Libération, avec la pose d'une plaque dédiée aux combattants.

DES FIGURES SASSENAGEOISES

Le patrimoine local, ce sont aussi des femmes et des hommes qui ont marqué l'histoire de la commune. **Outre Jean Prévost, on peut citer Pierre Dalloz (1900-1992), ingénieur et alpiniste.** Il était l'un des concepteurs du plan Montagnards – plan de défense du plateau du Vercors.

Habitant des Côtes de Sassenage, il y vivait aux côtés de sa compagne Henriette Gröll (1906-1996). Artiste-peintre, elle a participé à de nombreux salons et expositions en France et dans le monde. Aujourd'hui, leurs sépultures reposent dans l'un des cimetières de la ville.

TROIS QUESTIONS À...

Sylvie GENIN-LOMIER

Adjointe déléguée à l'écoresponsabilité et au devoir de mémoire

Pourquoi est-il important de faire vivre le devoir de mémoire ?

Le devoir de mémoire est essentiel pour ne pas oublier ce que les générations qui nous ont précédés ont vécu, notamment celles qui ont souffert ou se sont battues pour notre liberté. Il nous permet de mieux comprendre notre histoire et les événements qui ont construit notre société.

À Sassenage, c'est aussi une façon de faire vivre notre histoire locale et de la transmettre aux jeunes générations. Les valeurs de liberté, de paix et de solidarité que nous commémorons ne sont jamais définitivement acquises. Les transmettre, c'est donner aux jeunes les clés pour comprendre le présent et devenir à leur tour acteurs de cette mémoire.

Quelles actions la Ville met-elle en place pour transmettre cette mémoire ?

Nous avons souhaité donner une place concrète au devoir de mémoire, au-delà des seules cérémonies commémoratives.

En 2024, nous avons notamment célébré le 80e anniversaire de la Libération de Sassenage. Ce temps fort a permis de rappeler notre histoire locale et de rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué à notre liberté.

Un artiste a également réalisé, sur la façade de la salle Pyramide, les portraits de résistants, afin de mettre en lumière des figures de notre histoire et de rendre cette mémoire visible dans l'espace public. C'est une autre manière de transmettre, notamment aux plus jeunes.

La Course de la Résistance, à laquelle participent notamment les enfants du Conseil Municipal des Enfants et du centre de loisirs, permet également d'aborder l'histoire autrement, à travers le sport, le partage et la découverte. Nous poursuivons enfin l'entretien et la valorisation de nos lieux de mémoire, qui font partie du patrimoine communal.

Comment souhaitez-vous faire évoluer le devoir de mémoire à Sassenage ?

Pour les prochaines années, je souhaite surtout renforcer la transmission auprès des jeunes générations et leur donner une place plus importante.

Nous pouvons notamment impliquer davantage le Conseil Municipal des Enfants, en l'associant aux cérémonies et aux projets liés au devoir de mémoire. Nous souhaitons également travailler avec les écoles, les associations locales et les associations mémorielles, notamment sur les temps périscolaires, pour proposer des échanges, des témoignages et des découvertes.

Enfin, nous avons un projet qui nous tient particulièrement à cœur : accueillir la Course de la Résistance à Sassenage. Ce serait une belle manière d'associer mémoire, sport, jeunesse et vie locale.

Notre ambition, c'est de faire du devoir de mémoire une démarche vivante, partagée et accessible à tous, pour permettre de mieux connaître l'histoire de Sassenage et la transmettre aux générations futures.

SASSENAGE PLONGÉE REND HOMMAGE À SON CO-FONDATEUR

Le 3 octobre dernier, le maire était aux côtés du club associatif Sassenage Plongée pour inaugurer le nom de leur local. À cette occasion, une plaque installée par la municipalité a été dévoilée, portant les inscriptions suivantes : **Salle Jean-Pierre Zanardi dit « Canard »**. Un bel hommage rendu au co-fondateur du club, décédé en avril 2025. Proches et adhérents étaient ainsi rassemblés pour **saluer la mémoire d'un homme investi qui a œuvré plus de quarante ans dans la vie associative locale.**

C'EST À VOUS

UN MARCHÉ QUI FAIT TOURNER LES TÊTES

Samedi 14 novembre, de 9h à 17h, le gymnase des Pies accueille la première édition du Marché des petits bonheurs !

Imaginé dès novembre 2025 par le club de twirling bâton Les Mélusines, ce rendez-vous a une ambition : réunir les Sassenageois autour d'un moment convivial.

Les exposants ont répondu présents avec enthousiasme : artisans de Sassenage et de Fontaine, apiculteur, créatrices de bijoux et de sacs à main, sophrologue... Livres, bougies, pâtisseries, objets personnalisés : de quoi dénicher de jolis cadeaux à l'approche des fêtes.

Côté animations, tentez votre chance à la tombola : 2 € le ticket, tous gagnants ! Démonstration de twirling, buvette et petite restauration complètent le programme.

L'occasion aussi de découvrir ce club historique de la commune : 40 adhérentes dès 6 ans, encadrées par 4 entraîneurs bénévoles.

Tombola, buvette et restauration : paiement par carte ou en espèces.
> Contact : 06 99 81 00 31 - sassenage.ffstwirling@gmail.com

ENTRE DE BONNES MAINS

Depuis le 2 septembre, **Edène Lançon a ouvert son cabinet d'ostéopathie au 12 rue des Pies, dans un lieu de santé pluridisciplinaire** où exercent également trois kinésithérapeutes et une psychologue.

Originaire de Savoie, près du Bourget-du-Lac, la jeune ostéopathe, diplômée en juillet, a choisi Sassenage pour son équilibre : une offre de soins présente sans être saturée, et des montagnes à portée de regard, comme un clin d'œil à ses racines. S'installer à son compte aux côtés de professionnels déjà implantés : une belle façon de se lancer, tout en profitant d'une dynamique d'équipe.

Enfants dès 2 ans, adolescents, adultes, femmes enceintes, sportifs ou seniors : Edène accueille chacun avec une pratique fondée sur les dernières études scientifiques. Une façon de rester au fait des évolutions de son métier pour mieux prendre soin de ses patients.

Deux mois après l'ouverture, les premiers échanges avec les Sassenageois sont déjà très chaleureux ! Elle vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 20h, et le samedi de 8h à 12h30.

> Contact : rdv sur Doctolib - 06 08 56 69 58

BIENVENUE À SASSENAGE !

Le 15 octobre dernier, le maire a convié les nouveaux Sassenageois à la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. Une occasion de découvrir les services de la ville, d'échanger avec les élus et de partager un moment convivial.

Parmi les convives, Jean-Marc Licata participait pour la première fois à ce type de rencontre. « J'ai trouvé ça très bien pour découvrir les services, les lieux qu'on ne connaît pas en arrivant, ainsi que les élus ». Installé sur la commune depuis un an, il en avait souvent entendu parler autour de lui. « Pour moi, cette ville jouissait d'une belle image. J'aime beaucoup l'ambiance village : les gens se parlent, se disent bonjour ».

Cette soirée d'accueil lui a également permis de recueillir de nombreuses informations utiles pour sa famille. Reconnaissant, il remercie le maire et les élus pour leur invitation et l'accueil chaleureux.

TRIBUNES

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ
Groupe Sassenage à cœur

Donner la parole aux jeunes et leur permettre d'agir

Nous attendons avec impatience le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants, qui ouvrira une nouvelle étape dans l'engagement de nos jeunes Sassenageois au service de leur commune.
Nous avons fait le choix d'une démarche sincère : le CME n'est pas une vitrine ni un outil au service de notre communication politique, mais une véritable instance de sensibilisation à la citoyenneté, d'apprentissage de la démocratie et d'implication dans la vie locale.
Le bilan du premier mandat est positif. Il a démontré que les jeunes ont des idées, des convictions et une réelle envie de participer à la vie de Sassenage. Il nous appartient de leur donner les moyens de s'exprimer, de proposer et de comprendre comment se construisent les décisions publiques.
Ce deuxième mandat doit permettre d'aller plus loin, en donnant toute sa place à leur parole et en renforçant les échanges avec les élus municipaux. Nous souhaitons que ces jeunes élus puissent travailler sur des projets concrets, contribuer aux initiatives de la commune et constater que leur engagement peut se traduire en actions.
Leur présence aux commémorations constitue également un temps fort pour transmettre notre histoire, faire vivre le devoir de mémoire et créer du lien entre les générations.
Notre ambition est claire : faire du CME un véritable espace d'apprentissage, d'écoute et d'action. L'avenir de Sassenage, c'est permettre à sa jeunesse de prendre toute sa place aujourd'hui.

Michel Vendra, Sylvie Genin-Lomier, Jérôme Giachino, Marie-Frédérique Di Raffaele, M'hamed Benharouga, Amandine Aimone-Chenevay, Pascal Garcia, Annie Suau-Bourdis, Virginie Balducci, Aurélie Brosse, Micheline Cigna, Samira Da-Rocha, Grégory Degasperi, Sandrine Freitas, Aldo Grillo, Timéo Grimaldi, Laëtitia Hegic, Jean-Marie Kodjadjanian, Michel Kunda, Marion Lajoye, Jean-François Lesage, Thierry Masnada, Éric Messina, Sébastien Ravier, Michel Scaringella, Nathaly Tavernier, Hajera Turki.

EXPRESSION LIBRE DE LA MINORITÉ
Groupe Sassenage en commun

A Sassenage, disposer de 33 élus, à parts entières !

Après plus d'un semestre du mandat, la population sassenageoise est en droit de savoir quel bilan démocratique d'étape, peut être fait !
En dehors des commissions imposées par la loi, Sassenage reste, pour l'instant, fermée à toute évolution démocratique associant la totalité du Conseil municipal.
Si les 49 communes se réjouissent du fonctionnement actuel de la Métropole, où l'intégralité des délibérations parvient au millier de conseillers municipaux, où des assises métropolitaines se sont déroulées le 3 octobre dernier, avec un bon tiers de représentantes et représentants de toutes les communes, notre premier vœu sera que ces pratiques gagnent aussi notre commune.
Le règlement intérieur imposé par la majorité attribue des pouvoirs au Maire. L'assemblée délibérante se retrouve privée de vote. Ainsi, face aux conflits entre usagers et Sassenage, une rallonge budgétaire par décision du Maire de 83 105€ a été portée à notre connaissance. Nous avons demandé communication de la liste complète de ces contentieux et quelles mesures auraient pu être prises pour les éviter, la réponse lors de séance du Conseil, fut : « je me renseigne pour savoir si je peux vous communiquer cette liste » !
Dès le départ, nous nous sommes placés comme force de propositions. Ce statut d'élus-es minoritaires est acté, notre souhait demeure d'être considérés comme des conseillères et conseillers municipaux, à part entière.
contact@sassenage-encommun.fr

Michel Barrionuevo, Géraldine Palcoux, Bernard Doutreleau, Élise Fleury, Farid Benzakour, Cécile Coutard.

Sassenage Magazine *#325*
Rendez-vous le mois prochain !

Le prochain numéro qui sortira début décembre est déjà en préparation !
Une idée de sujet ? Vous voulez mettre en avant votre métier à Sassenage ?
Promouvoir votre association ? Poser une question à la Ville ?
Toutes les suggestions sont bonnes à prendre, contactez-nous : redaction@sassenage.fr

Téléchargez l'application Mon Sassenage

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Commémoration de l'Armistice

Mercredi 11 novembre à 11h

Esplanade de la mairie

Ville de Sassenage

04 76 27 48 63
mairie@sassenage.fr

Sassenage
Un choix de vie